

4 | Productions et techniques

MHE / A l'initiative de la Chambre d'agriculture, tous les acteurs de la filière viande interpellent les pouvoirs publics.

Le cheptel gersois est en grand danger

A l'initiative de la Chambre d'agriculture, tous les acteurs de la filière viande ont présenté le 11 janvier dernier, un communiqué commun alertant les pouvoirs publics sur les conséquences déjà connues et celles prévisibles de la contamination par la MHE du cheptel gersois au cours de l'automne 2023. « Depuis la fin du mois de septembre et surtout le mois d'octobre 2023, les éleveurs du Gers font face à une nouvelle crise sanitaire, la Maladie Hémostatique Epizootique (MHE). Cette maladie, véhiculée par des moucherons et venant du sud de l'Europe, se traduit par une atteinte de l'état général des animaux avec de grosses difficultés pour se déplacer, s'alimenter et s'abreuver. D'après l'enquête réalisée par

le Groupement de Défense sanitaire auprès de 500 élevages Gersois et Haut-Pyrénéens, la totalité de ces cheptels ont présenté des cas cliniques de MHE avec une morbidité (pourcentage d'animaux malades) comprise entre 20 et 60 %. La mortalité varie entre 1 et 5 %. Au sein de nos élevages gersois, la surmortalité au cours du mois d'octobre a été de 71 % sur les vaches de plus de 24 mois et de 13 % sur les taureaux en comparaison avec la même période en 2022. Les éleveurs pratiquent depuis plus de 2 mois, une surveillance accrue de leurs animaux pour détecter précocement les animaux contaminés afin de les prendre en charge le plus tôt possible, avec l'appui de leur vétérinaire traitant. Cette vigilance se traduit par une observation continue sur la jour-

née auprès de l'ensemble des animaux, qui entraîne une fatigue physique mais aussi psychologique chez les éleveuses et les éleveurs, déjà moralement en grande difficulté. Les conséquences financières sont à la fois des surcoûts engendrés par les soins aux animaux ou des manques à gagner en cas de mortalité. Ils peuvent représenter entre 60 à 600€ HT par animal, en fonction du degré d'atteinte. A cela se greffent des coûts indirects liés aux difficultés d'exportation des brouards. Un millier d'animaux environ ont été bloqués dans le Gers en raison de contrôle positif à la MHE ou du fait des règles commerciales en vigueur. Cela génère de nouvelles charges d'alimentation pour assurer le maintien des animaux dans les élevages. Nous craignons également des

conséquences à venir sur la reproduction (*stérilité des mâles, avortements, retards de mise à la reproduction*). Toutes ces pertes financières, malgré plusieurs demandes de la profession agricole auprès de l'État, ne sont toujours pas prises en compte et mettent en danger la pérennité de nombreux ateliers. Il convient de ne pas oublier les répercussions sur les différents acteurs de la filière, les groupements de producteurs, le marché de Rabastens de Bigorre, le négoce, les abattoirs et les salles de découpe qui sont indispensables à la commercialisation et à la valorisation des produits et qui connaissent eux aussi une baisse d'activité. Pour toutes ces raisons, l'ensemble de la profession agricole gersoise (*Chambre d'agriculture, Groupement de Défense*

sanitaire, Syndicats agricoles, Organisations de producteurs, Syndicat des négociants, groupement technique vétérinaire) est mobilisé pour que l'élevage gersois ne soit pas sacrifié par les pouvoirs publics sur l'autel de la MHE. Nous demandons à l'État de prendre en compte l'impact réel de cette crise sanitaire et de mobiliser au plus vite un fond d'urgence pour venir en soutien aux éleveurs qui redoutent une reprise de la maladie au printemps 2024. » Ont signé ce communiqué : la Chambre d'agriculture du Gers, le GDS32, le Groupement technique des vétérinaires du Gers, la FDSEA 32, les JA32, la Coordination Rurale 32, la Confédération Paysanne, le Modef 32, Vivadour, l'ADEL32 et le Syndicat des négociants en bestiaux du Gers.